



MAIRIE
DE

05200 SAINT ANDRE D'EMBRUN

Téléphone : 04 92 43 03 84

Télécopie : 04 92 43 61 13

mairie@saintandredembrun.fr

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 mai 2024

Liste des délibérations examinées

Article L2121-25 du Code Général
des Collectivités Territoriales

Les délibérations :

- **N° 37-2024 :** Approbation Procès-Verbal du 23 avril 2024
Délibération approuvée

- **N° 38-2024 :** Convention entre la Commune de Risoul et la Commune de Saint André d'Embrun relative à la mise à disposition au profit de la Commune de Risoul de tènements situés sur le territoire de la Commune de Saint André d'Embrun dans le cadre d'un service public d'exploitation du domaine skiable et des remontées mécaniques.
Délibération approuvée

- **N° 39-2024 :** Demande de subvention auprès du département pour la « Bibliothèque communale »
Délibération approuvée

A Saint André d'Embrun,

le 27 mai 2024

Le Maire,

Jean-Marie MELMONT

